Mission égalité

Bilan 2022 du plan égalité CAC du 29 septembre 2022





Axe 1 - Evaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération

Une meilleure connaissance de la situation des femmes et des hommes en emploi au sein de l'université grâce au rapport social unique

- Plus d'1 femme sur 4 qui travaille à l'université est non-permanente (29 % au 31/12/2020).
- 80 % des plus hautes rémunérations sont touchées par des hommes.
- Plus de 3/4 des personnes exerçant à temps partiel sont des femmes (76 % au 31/12/2020).

Une étude inédite sur les écarts de rémunération

- En 2019, l'écart moyen de rémunération entre les femmes et les hommes s'élève à 14,08 % en défaveur des femmes.
- La part résiduelle non expliquée des écarts de rémunération s'élève à 2,90 % côté ex-U et 4,2 % côté ex-I.

- La création d'une rubrique « égalité professionnelle » dans le rapport social unique et la généralisation des indicateurs genrés.
- Un travail d'étude sur les **emplois de valeur égale** au sein de l'université.
- L'adoption et la publication des **règles d'attribution du CIA/PIE** et de la construction des rémunérations des agent es contractuel·les.
- Des mesures correctives de rattrapage des écarts de rémunération en défaveur des femmes.



Axe 2 – Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emploi, grades et emplois de la fonction publique

Une meilleure connaissance de la répartition genrée des postes d'encadrement

- 41 % de Vice-présidentes ou directrices d'école en 2022.
- 39 % de directrices de composantes de formation, de recherche.
- 52% de directrices de service en 2022.

Une meilleure diffusion des données genrées et du langage égalitaire dans les processus de recrutement

 Une rubrique d'aide au recrutement sur le site internet de la mission Égalité: https://mission-egalite.univ-gustaveeiffel.fr/ressources/recrutement/ Des actions de communication et de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes de genre dans un continuum formation et emploi

- Suivre, sur quelques métiers-types et formations de l'université, l'évolution de la part de femmes et d'hommes.
- Améliorer l'encadrement des critères d'évaluation des recrutements.
- Etc. (voir plan égalité)



Axe 3 – Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle

- L'adoption d'un dispositif de télétravail commun à l'ensemble de l'université dont les modalités de mise en œuvre et de prise en charge répondent aux obligations légales.
- Des réflexions en cours sur la généralisation de la possibilité d'un **passage à 4 jours et demi** de travail/semaine dans le cadre d'un temps complet.
- La mise en place d'une commission de prêts de secours et d'aides matérielles (pour les personnels) unique en juillet 2022.
- La signature d'une convention avec le département de Seine-et-Marne comprenant une initiative financée de tiers-lieux appelée « point d'accès université », déjà accessible pour les étudiant es.

- Un travail d'étude sur les effets du télétravail sur la réduction du temps partiel à partir des données 2019-2022.
- L'adoption d'un nouveau règlement intérieur prévoyant des mesures relatives à l'organisation du temps de travail.
- Une attention particulière portée sur le bon niveau des budgets d'action sociale au regard de la crise économique actuelle.
- Un travail avec le service d'action sociale pour améliorer la communication autour des aides existantes, notamment en matière de garde d'enfants.



Axe 4 – Lutte contre le harcèlement, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes et les biais de genre

Une meilleure connaissance des inégalités entre les étudiantes et les étudiants et des discriminations à l'égard du public étudiant

- La création d'un Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur (ONDES).
- La réalisation et la diffusion d'un rapport d'études sur les discriminations dans l'accès au master.
- La création et la diffusion du premier tableau de bord du genre de l'OFIPE.
- Le lancement d'un projet de recherche « **ESTRADES** » **financé par l'ANR** consistant à déployer des vagues d'enquêtes dans plus d'une dizaine d'établissements et à effectuer en parallèle des testing auprès des responsables de formations de niveau master.

- L'établissement d'un état des lieux de toutes les formes de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires à l'égard du public étudiant et des personnels de l'université.
- La réalisation et la publication de nouvelles études de l'ONDES.
- L'intégration de données genrées pertinentes dans les études réalisées par l'OFIPE.





Axe 4 – Lutte contre le harcèlement, les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes et les biais de genre

Le déploiement d'une communication ciblée et d'outils de prévention

- Lettres d'informations, courriels, actualités intranet et internet, messages sur les réseaux sociaux, fiche ressources, campagnes d'affichages et flyers.
- · Vidéo de sensibilisation créée et diffusée.
- Adoption d'une nouvelle convention de stage.

Des actions de sensibilisations et de formations

- Interventions dans 45 réunions de pré-rentrées en 2021, touchant près de 5100 étudiant es, toutes filières et années confondues.
- 15 sessions de sensibilisations aux violences sexistes et sexuelles auprès des étudiant es (8) et des personnels (7) pour l'année universitaire 2021-2022.
- Depuis 2019, 30 sessions de sensibilisations ou de formations (1/2j à 1j) réalisées.
- Depuis 2019, 11 % des personnels ont suivi au moins une formation à l'égalité ou à l'appréhension des violences sexistes ou sexuelles.
- Depuis 2019, 16 % des agentes ont participé à au moins une session contre 7 % des agents.

Le traitement des situations de violences

- 20 signalements en 2021 (+70 % par rapport à 2020).
- 3 sanctions disciplinaires prononcées à l'égard des auteurs en 2021.

- Présenter le bilan des signalements devant les instances de l'université.
- Refondre et adopter le nouveau dispositif de signalement.
- Intégrer la définition et la lutte contre les principales formes de violences sexistes, discriminatoires et sexuelles dans le **règlement intérieur** de l'université.
- Former les personnels ciblés qui ne sont pas encore formés.
- Valoriser les recherches et les formations en lien avec l'égalité.



Axe 5 – Gouvernance de la politique d'égalité Gustave entre les femmes et les hommes

Un renforcement de la mission égalité et la création d'un réseau de sentinelles égalité

- **Recrutement** 1 ETP et 1 ETP sur ONDES et mission égalité.
- Formations régulières pour les membres de la mission égalité.
- 1 **site internet** dédié : https://missionegalite.univ-gustave-eiffel.fr/
- Un travail en réseau (référentes égalité des écoles, CPED et Centre Hubertine Auclert).
- 69 sentinelles égalité.
- 5 réunions du comité de pilotage, puis de suivi du plan égalité depuis décembre 2020.

Une meilleure visibilité des actions de l'université en faveur de l'égalité

- 113 actions de sensibilisation des étudiant es et des personnels réalisées depuis 2021.
- La traduction du plan égalité et de la plaquette d'informations en **anglais**.
- 2 sensibilisations en 2021 autour de l'utilisation du guide d'aide pratique à l'usage du langage égalitaire.
- La diffusion des emplacements des distributeurs de protections périodiques.

- Amélioration du site internet de la mission égalité.
- Un renforcement de la visibilité de la mission égalité, du dispositif de signalement des violences et des actions du plan égalité sur le site internet de l'université.
- Poursuite de la construction du réseau des sentinelles égalité.





Bilan global et perspectives

- De nombreux engagements tenus dans un contexte de création d'établissement.
- Un très fort engagement de l'établissement (budget 2022 de 54 000€) dans la formation et la sensibilisation qui doit se poursuivre.
- Une augmentation significative des signalements qui pèse lourd sur les personnels de la mission égalité et sur les personnes qui traitent les suites des signalements.
- Un trop faible niveau de formation générale pour l'instant pour éviter les violences et les traiter au mieux.
- · Une très forte sollicitation des personnels des RH.
- Des difficultés rencontrées pour porter des chantiers transversaux avec peu de forces.
- Une inquiétude quant aux financements apportées par les tutelles dans les domaines de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
- Une reconnaissance extérieure grâce à certaines actions, le guide du langage égalitaire repris dans plusieurs université, la vidéo reprise par l'Université d'Avignon. L'ONDES remarqué par le ministère, convention et GT avec France Universités...





Mission égalité

mission.egalite@univ-eiffel.fr 01.60.95.70.13 mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr

